

FAQ - ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Communication

» Quel est le logo que je dois utiliser pour les événements financés via le FSDIE ?



» Je suis une association agréée et je ne sais pas si je dois utiliser le logo UVSQ pour communiquer sur mes actions ?

Insérer le logo UVSQ en bas des supports de communication pour les événements financés via le FSDIE (sinon pas de logo). Dans tous les cas, les associations agréées peuvent utiliser, si elles le souhaitent, le visuel suivant sur tous leurs supports de communication qui les identifient comme association agréée UVSQ :

[Téléchargez le logo](#)

Prêt de matériel

Quel matériel puis-je emprunter à la maison de l'étudiant Marta Pan de Guyancourt ?

Sous réserve de disponibilité, le matériel suivant peut-être emprunté par les associations :

- » une sono
- » un chariot de manutention grand plateau (Dimension plateau : P 92 cm x L 61 cm. Dimensions chariot : H 101 cm x L 61 cm x P 92 cm. Poids 22,5 Kg. Poids supporté : 30 kg)
- » des talkies walkies

La **demande de prêt** doit-être effectuée auprès de : association.devu@uvsq.fr.

Le matériel devra être restitué en bon état dans la semaine qui suit l'événement

Organisation de projets et d'événements

» "Je veux partir effectuer une mission dans l'humanitaire de quoi dois-je m'assurer? "

Réponse

» Je suis une association et je veux organiser un événement au sein de l'Université comment dois-je m'y prendre ?

Réponse